



RWANDA



Présence du HCR en 2012

Nombre de bureaux	6
Effectifs totaux	91
Internationaux	15
Nationaux	50
JEA	1
VNU	14
Autres	11

| Aperçu |

Faits marquants

- Le HCR a protégé et aidé quelque 58 000 réfugiés et 1 500 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de la République démocratique du Congo (RDC), dont environ 20 000 nouveaux arrivants ayant fui l'est de la RDC en 2012.
- Près de 15 000 réfugiés parmi les nouveaux arrivants en provenance de la RDC ont été reçus au centre de transit de Nkamira et transférés dans un nouveau camp, Kigeme. Les autres ont été intégrés à des communautés locales vivant le long de la frontière, ou sont rentrés dans leur pays par leurs propres moyens.
- Le HCR a offert à plus 10 700 rapatriés rwandais (provenant en majorité de RDC) une aide à la réintégration initiale, notamment en assurant leur accueil et leur transport jusqu'à leur localité d'origine au Rwanda.
- Plus de 800 réfugiés résidant au Rwanda (essentiellement des Congolais) ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Des campagnes de réenregistrement et de vérification menées dans les camps ont amélioré la base de données relatives aux réfugiés et permis de mieux cibler l'aide en matière de protection.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les deux principaux groupes de personnes relevant de la compétence du HCR au Rwanda étaient : les réfugiés provenant de la RDC qui se sont enfuis au Rwanda pour échapper à la violence qui a troublé les provinces du Kivu, dans l'est de la RDC, au cours des années 1990, et un autre groupe de réfugiés provenant de la RDC chassés par la reprise des conflits armés dans leur pays en 2012 ; et les rapatriés rwandais, qui ont fui le Rwanda au cours de la guerre civile des années 1990 et qui sont depuis lors rentrés, principalement de RDC mais aussi d'autres pays avoisinants.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés

ONG :

Agence adventiste de secours et de développement, *Africa Humanitarian Action*, *American Refugee Committee*, Service jésuite des réfugiés

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Administration locale, Ministère de la Gestion

des catastrophes et des Affaires de réfugiés, Ministère de la Santé, Ministère de la Sécurité intérieure

ONG :

Armée du Salut, Association des Églises de Pentecôte au Rwanda, *Deseret International Charities*, Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, Fédération internationale des femmes juristes, Vision mondiale Rwanda

Autres :

FNUAP, OMS, ONU-Femmes, PAM, PNUD, UNICEF

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	57 900	57 900	56	56
	Pays divers	360	360	50	34
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	1 400	1 400	58	58
	Pays divers	30	30	48	45
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Pays divers	90	-	46	71
Réfugiés rapatriés ¹	Rép. dém. du Congo	10 800	10 800	61	57
	Pays divers	470	470	61	57
Total		71 050	70 960		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés rwandais rapatriés, soit 11 270 personnes.

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- Une campagne de vérification et de réenregistrement achevée en 2012 a montré que les anciens camps accueillent 43 000 réfugiés, au lieu des 55 000 estimés au début de la campagne.
- Près de 20 000 nouveaux arrivants ont été enregistrés et munis de pièces d'identité.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Au total, 107 collaborateurs nationaux et travailleurs réfugiés ont été formés à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste.
- Tous les cas déclarés de violence sexuelle et sexiste, soit plus de 200 cas, ont fait l'objet d'un suivi et les victimes ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial.
- Au centre de transit de Nkamira, l'UNICEF a collaboré avec le HCR et *Save the Children* pour animer des séances d'information-sensibilisation sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste, la séparation des familles et l'enrôlement des enfants dans des groupes armés. Le programme a bénéficié à plus de 1 000 jeunes.

Besoins de base et services essentiels

- Plus de 4 000 nouveaux abris ont été construits dans quatre camps, dont quelque 3 100 au camp de Kigeme, récemment ouvert. En outre, des routes d'accès et des conduites de drainage ont été construites ou remises en état dans quatre camps de réfugiés.
- Au camp de Kiziba, le volume d'eau potable disponible était supérieur à 20 litres par personne et par jour. Dans les camps de Gihembe et de Kigeme, les volumes fournis ont respectivement été de 10 et 11 litres.
- Quelque 85 classes ont été construites dans trois camps de réfugiés. L'accès à l'école primaire a été assuré pour la quasi-totalité des 10 300 enfants de la tranche d'âge concernée ; parallèlement, quelque 3 300 enfants (81 pour cent) ont suivi

le premier cycle de l'enseignement secondaire. En outre, 385 jeunes réfugiés ont bénéficié de bourses pour s'inscrire dans le deuxième cycle du secondaire. Dans l'enseignement supérieur, 56 réfugiés supplémentaires ont reçu une bourse au titre de l'Initiative allemande (Albert Einstein) pour les réfugiés universitaires.

- Plus de 300 latrines ont été entretenues ou construites dans les anciens camps tandis que 100 autres latrines étaient construites dans le nouveau camp de Kigeme.
- Le HCR et ses partenaires sont parvenus à réduire le taux de malnutrition aiguë globale des enfants âgés de 6 à 59 mois, lequel est passé de 42 pour cent en 2011 à 33 pour cent dans les anciens camps. Le taux brut de mortalité est resté à 0,5 pour 1 000 par mois au sein de la population des camps et à 0,7 pour 1 000 par mois chez les moins de cinq ans.

Solutions durables

- Les demandes de quelque 2 200 individus, sur environ 13 000 candidatures, ont été soumises en vue d'une réinstallation dans des pays tiers. Au total, quelque 800 réfugiés sont partis dans des pays tiers pour y commencer une nouvelle vie.

Évaluation des résultats

En 2012, l'Organisation a réalisé la majorité de ses objectifs, concernant la fourniture d'une protection et d'une assistance de base aux réfugiés et rapatriés. Cependant, les ressources financières et humaines du HCR ont été mises à rude épreuve par l'afflux de réfugiés en provenance de RDC. La capacité d'accueil maximale des trois camps existants ayant été atteinte, il a été nécessaire d'ouvrir un nouveau camp pour loger les 20 000 réfugiés qui ont afflué en avril, lorsque la crise a éclaté dans l'est de la RDC. La situation a atteint son stade le plus critique en juin et en août, lorsque l'on a enregistré jusqu'à 1 000 nouveaux arrivants par jour. Grâce aux efforts énergiques conjointement déployés par les autorités et les organismes des Nations Unies, il a été possible d'aménager un nouveau camp deux mois seulement après l'allocation du site.

Les négociations relatives à l'intégration des réfugiés dans le régime national d'assurance maladie n'ont pas été concluantes et le HCR poursuivra son plaidoyer en ce sens en 2013.

L'accueil dans de bonnes conditions de plus de 10 700 rapatriés rwandais, provenant en majorité de RDC, est une réalisation qui mérite d'être signalée : ceux-ci ont bénéficié d'une aide à la réintégration, incluant un examen médical, des articles non alimentaires, le transport jusqu'à leur lieu d'origine et des rations alimentaires de trois mois, financées par le PAM.

Contraintes

L'afflux de nouveaux réfugiés originaires de RDC a lourdement pesé sur les ressources de l'opération. Le centre de transit de Nkamira, conçu pour loger 2 600 individus, hébergeait près de 13 000 réfugiés à la mi-juin 2012. Si la mise à disposition d'abris d'urgence et de structures de base a été progressivement amplifiée au centre, les réfugiés arrivaient à un rythme bien supérieur à celui de la croissance de la capacité d'hébergement du centre. Les graves problèmes de surpeuplement ont abouti à une dégradation de l'hygiène, lourde de conséquences pour la santé et le bien-être des réfugiés. Les efforts menés en collaboration par les organismes onusiens, les autorités et les partenaires non gouvernement ont permis d'éviter que la crise atteigne le seuil critique.

En 2012, comme les camps existants étaient déjà pleins, il a été nécessaire de construire un nouveau camp au Rwanda pour héberger les réfugiés qui venaient d'arriver de RDC. La décision

a été prise d'implanter le camp à Kigeme. Cependant, le délai nécessaire à l'identification du site et les travaux de construction, rendus difficiles et coûteux par le relief accidenté, ont retardé l'intervention d'urgence et exigé des moyens financiers importants.

Besoins non satisfaits

- Dans tous les camps de réfugiés, à l'exception de Kiziba, le volume d'eau disponible était inférieur à la norme du HCR, fixée à 20 litres par personne et par jour. À Gihembe, par exemple, le volume a été limité à 10 litres d'eau potable par personne et par jour.
- À Kiziba, bien que le volume total d'eau potable disponible ait excédé la norme du HCR, l'approvisionnement a été difficile en raison du manque de points de distribution.
- Les bâches en plastique destinées aux abris doivent être remplacées par des matériaux de construction semi-permanents, comme la tôle galvanisée, et les murs des abris doivent être sécurisés.
- La majorité des réfugiés accueillis dans les camps n'a pas bénéficié de projets de renforcement des moyens de subsistance.
- Il importe de remédier à certains risques naturels dans les camps, comme les profondes ravines creusées par les pluies torrentielles, qui peuvent causer des préjudices corporels et des dommages matériels.

Collaboration avec les partenaires

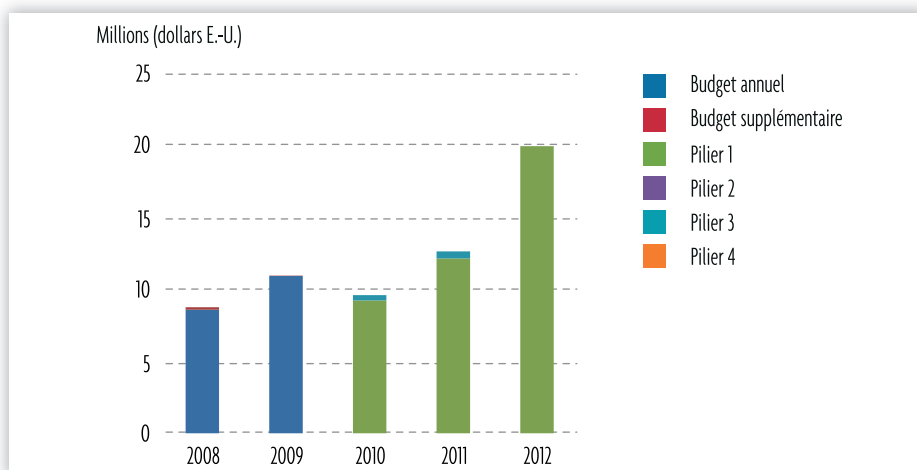
En 2012, le HCR au Rwanda a coopéré avec quatre partenaires opérationnels gouvernementaux, un partenaire d'exécution gouvernemental et quatre partenaires d'exécution non gouvernementaux.

Le HCR et le Gouvernement rwandais ont conjointement assuré la coordination globale de l'opération d'urgence et exécuté des activités multisectorielles en coopération avec d'autres institutions onusiennes (au titre de l'initiative « Unis dans l'action ») et des ONG. L'UNICEF a été responsable des activités en rapport avec la protection de l'enfance, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et le développement des jeunes enfants ; le PAM a entreposé et distribué des denrées alimentaires ; ONU-Femmes s'est attaqué à la violence sexuelle et sexiste ; enfin, l'OMS a assuré des services liés à la santé, à la nutrition et au VIH-sida en coordination avec le ministère de la Santé.

| Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR au Rwanda, s'élevaient à 47 millions de dollars E.-U. en 2012, comparé aux 34,5 millions de dollars E.-U. en 2011. Les fonds obtenus ont permis à l'opération de dépenser 20 millions de dollars E.-U. Cette augmentation de besoins était destinée à combler des lacunes dans la prestation de services essentiels dans les camps. Suite à l'afflux de réfugiés originaires de RDC, un appel supplémentaire a été lancé en septembre 2012 pour présenter un budget additionnel de quelque 12,2 millions de dollars E.-U. Seulement 43 pour cent des besoins budgétaires ont été mis à la disposition de l'opération. Il n'a donc pas été possible de mettre en œuvre toutes les activités prévues.

Dépenses au Rwanda | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses au Rwanda | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
BUDGET FINAL	46 260 310	779 282	47 039 592
Revenus issus des contributions ¹	7 209 890	0	7 209 890
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	12 796 790	0	12 796 790
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	20 006 680	0	20 006 680
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Accès à l'assistance juridique et recours	56 438	0	56 438
<i>Sous-total</i>	56 438	0	56 438
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>			
Conditions d'accueil	154 310	0	154 310
Enregistrement et établissement de profils	437 194	0	437 194
Procédures de détermination du statut	57 151	0	57 151
Documents individuels	127 043	0	127 043
Enregistrement et documents d'état civil	127 621	0	127 621
<i>Sous-total</i>	903 319	0	903 319
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	460 350	0	460 350
Protection des enfants	343 180	0	343 180
<i>Sous-total</i>	803 530	0	803 530
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	1 032 291	0	1 032 291
Santé procréative et services liés au HIV	515 207	0	515 207
Nutrition	815 902	0	815 902
Eau	451 645	0	451 645
Assainissement et hygiène	779 270	0	779 270
Abris et infrastructure	924 283	0	924 283
Accès à l'énergie	724 385	0	724 385
Articles ménagers de base	1 588 787	0	1 588 787
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	230 294	0	230 294
Éducation	756 492	0	756 492
<i>Sous-total</i>	7 818 556	0	7 818 556
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Ressources naturelles et environnement commun	130 559	0	130 559
Autosuffisance et moyens d'existence	145 641	0	145 641
<i>Sous-total</i>	276 200	0	276 200
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	89 648	0	89 648
Réinstallation	522 679	0	522 679
<i>Sous-total</i>	612 327	0	612 327
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Gestion et coordination des camps	219 525	0	219 525
Gestion de l'urgence	65 375	0	65 375
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	93 486	0	93 486
<i>Sous-total</i>	378 387	0	378 387

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 421 381	0	2 421 381
Gestion des opérations, coordination et appui	1 288 392	0	1 288 392
Sous-total	3 709 773	0	3 709 773
Versements aux partenaires d'exécution	5 442 982	0	5 442 982
Total	20 001 511	0	20 001 511

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.